

Note de présentation et mesures d'évitement, de réduction et d'amélioration du projet « Pelvoux »

**Opération : Requalification urbaine du quartier « Pelvoux » à
Colomiers - Démolition et reconstruction de logements
sociaux**

DEPARTEMENT : Haute-Garonne (31)

Commune : Colomiers

Surface plancher : 18 360 m²

Nombre de places de stationnements : 269



Date : Avril 2026

Sommaire

1	Résumé non technique	4
2	Situation du terrain et zone d'étude	6
3	Etat initial et naturel du site.....	7
4	Synthèse des enjeux environnementaux des parcelles du projet.....	9
5	Mesures d'évitement, de réduction et de compensation des incidences	10
5.1	Liste des mesures.....	10
5.2	Détail des mesures proposées.....	11
5.2.1	Adaptation au changement climatique.....	11
5.2.2	Mobilités	16
5.2.3	Santé et confort.....	18
5.2.4	Rubrique réseaux.....	23
5.2.5	Biodiversité	25

Table des figures

Figure 1 : Plan de masse du projet (source : Séquences Architecture & Urbanisme, 2025).....	5
Figure 2 : Plan de situation du projet (Source : Geofoncier)	6
Figure 3 - Photographie aérienne du site étudié (source : Géoportail, s.d.).....	6
Figure 4 : Evolution des parcelles du projet et des abords depuis les années 70 (source : IGN.fr)	7
Figure 5 – Localisation des habitats, typologie EUNIS (tiré de : NALDEO, 2025).....	8
Figure 6 : Cartographie des enjeux globaux du site (Source : NALDEO, 2025)	9
Figure 7 : Exemples de valeur d'albedo des revêtements de façade (source : PLUiH de Toulouse Métropole, 2026).....	11
Figure 8 : Exemple d'ambiance à faible albedo recherché (source : Séquences Architecture & Urbanisme, 2025)	12
Figure 9 : Vue axonométrique actuelle et projetée du quartier Pelvoux (source : MOREL Architecte, 2025).....	13
Figure 10 : Candélabres actuels du quartier Pevloux.....	14
Figure 11 : Principes de modification des candélabres pour respect de la trame noire (source : PLUiH de Toulouse Métropole, 2026).....	15
Figure 12 : Extrait des prescriptions technique du SDEHG en matière d'éclairage (source : SDEHG)	15
Figure 13 : Extrait de l'étude de faisabilité chaufferie biomasse.....	16
Figure 14 : Plan du projet avec les transports en commun et liaison douce à proximité.....	17
Figure 15 : Principe de promotion des déplacements doux au sein du projet (source : MOREL Architectes, 2025)	18
Figure 16 : Parcours sportifs prévus au sein du projet (source : MOREL Architecte, 2025)	19
Figure 17 : Esquisse des espaces de détente projetés (source : MOREL, 2025).....	20
Figure 18 : Esquisse du potager partage projeté (source : MOREL Architecte, 2025).....	21
Figure 19 : Situation du projet vis-à-vis des bruits générés par l'aérodrome Toulouse-Blagnac (Source : Ministère en charge des transports, 2023).....	22
Figure 20 : Situation du projet par rapport à l'exposition au bruit des routes (source : DDT31, s.d.)	22
Figure 21 : Situation du projet vis-à-vis des zones de dépassement du bruit (source : DDT31, s.d.).....	23
Figure 22 : Extrait de la cartographie du potentiel d'infiltration des sols.....	24

Figure 23 : Exemples d'illustration de noues de chaussée envisagées.....	24
Figure 24 : Extrait de la classification des arbres existants réalisée (source : Toulouse Métropole, 2022)	25
Figure 25 : Compositions paysagères envisagées pour le site (source : MOREL Architecte, 2025)	25
Figure 26 : Mobilier favorable à la biodiversité envisagé (source : MOREL Architecte, 2025)	27

Liste des tableaux

Tableau 1 : Habitats observés sur le site et ses abords (tiré de : NALDEO, 2025)	7
Tableau 2 - Liste des mesures ERC des incidences du projet	10
Tableau 3 : Diversité des logements sociaux projetés (source : MOREL Architecte, 2025).....	14
Tableau 4 : Typologie des mesures d'évitement, de réduction et d'amélioration de la biodiversité du site (tiré de : NALDEO, 2025)	26

1 Résumé non technique

Le projet consiste à démolir et reconstruire des logements sociaux au sein du secteur « Pelvoux » à Colomiers en permettant :

- l'augmentation du nombre de logements de 108 à 263 (densité plus forte en lien avec les objectifs du ZAN), les personnes occupant les 108 logements existants seront relogées sur des logements en cours de construction à proximité,
- la création d'une diversité de logements privés et sociaux (logements locatifs (financements PLUS/LAL) et logements en accession à la propriété (BRS), contrairement à l'existant, ce qui favorise la densification urbaine à proximité d'une future station de métro,
- création de surface plancher de 18 360 m²,
- les nouveaux logements créés auront une meilleure isolation et permettront une diminution du bilan carbone global, en lien avec les objectifs de développement durable et de confort des locataires,
- la création d'îlots de fraîcheur par désimperméabilisation globale du site et renaturation, permettant aux habitants du secteur d'accéder à un meilleur confort d'été,
- la diminution ponctuelle de l'albedo, par la mise en place de revêtement clairs au niveau des toitures et piétonniers, la renaturation du site, participant à la politique globale de création d'îlots de fraîcheur et meilleur confort d'été,
- des économies d'énergie par la réalisation d'un réseau de chaleur urbain à l'échelle du quartier entier mis en place par une chaufferie collective bois contrairement aux systèmes de chauffage existants,
- la promotion des modes doux par la mise en place de locaux vélos, et renforcement des liaisons piétonnes,
- une gestion intégrée des eaux pluviales à la source par réinfiltration des eaux et désimperméabilisation globale,
- la mise en place de composteurs collectifs pour une meilleure prise en compte de la gestion des déchets,
- la promotion des liens sociaux et du confort de vivre par la création de placettes et parvis accessibles à tous,
- la mutualisation des stationnements avec les bâtiments (stationnements en sous-sol ou rez-de-chaussée), permettant de renaturer les places de stationnements aériennes existantes,
- l'amélioration de l'acoustique des bâtiments, notamment vis-à-vis de la zone de bruit de l'aéroport et infrastructures routières à proximité,
- une réduction globale des émissions de lumière par remplacement des candélabres existants : éclairage basse consommation (LED) avec réduction ou extinction la nuit,
- la biodiversité existante sera préservée, notamment par mise en place de la séquence « Eviter », et amélioration par mise en place de nombreuses mesures et valorisation écologique du site.



Figure 1 : Plan de masse du projet (source : Séquences Architecture & Urbanisme, 2025)

2 Situation du terrain et zone d'étude

Les terrains du projet se situent à l'Est de la commune de Colomiers au sein d'une zone urbanisée et déjà aménagée depuis plusieurs années (figure 1).

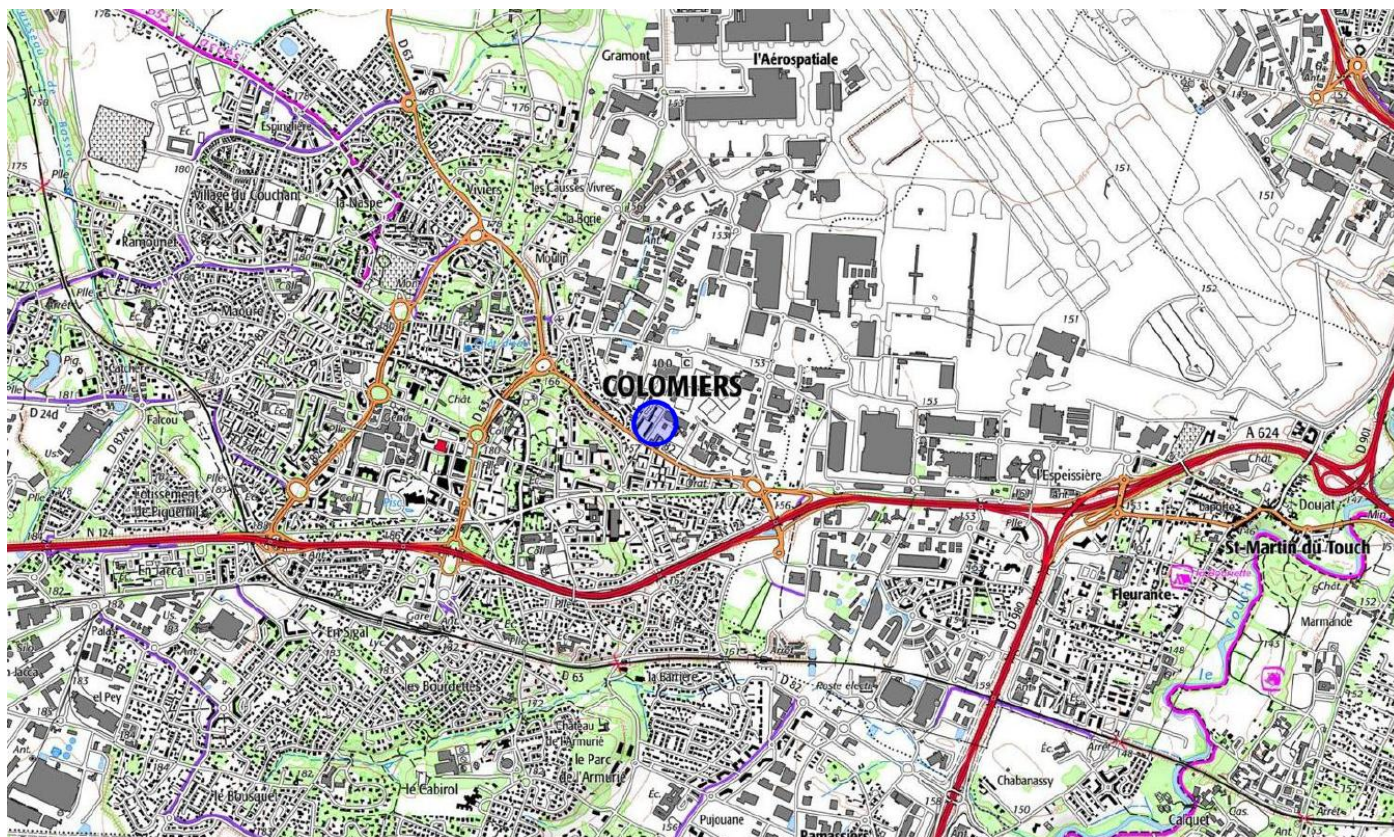


Figure 2 : Plan de situation du projet (Source : Geofoncier)



Figure 3 - Photographie aérienne du site étudié (source : Géoportail, s.d.)

3 Etat initial et naturel du site

Les parcelles du projet et leurs abords ont peu évolué depuis les années 70 avec une prédominance des zones bâties, industrielles et commerciales.



Figure 4 : Evolution des parcelles du projet et des abords depuis les années 70 (source : IGN.fr)

Un pré-diagnostic écologique a été réalisé par NALDEO en 2025. Les éléments naturalistes et résultats de ce pré diagnostic ont été étudiés et repris dans la présente notice.

Le périmètre du projet est dominé par des constructions, bâtiments et jardins ornementaux à **enjeux intrinsèques négligeables**.

Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensé.

Tableau 1 : Habitats observés sur le site et ses abords (tiré de : NALDEO, 2025)

Code EUNIS	Libellé EUNIS	Enjeu habitat	Surface sur l'AEI (m²)
G5.1	Alignements d'arbres	Modéré	2 499.4
I2.2	Petits jardins ornementaux et domestiques	Négligeable	8363.8
	Arbres ornementaux		2203.1
	Haies arbustives ornementales		212.2
	Pelouse		5947.3
J1.1	Bâtiments résidentiels des villes et des centres-villes	Négligeable	4 766.7
J1.6	Sites de construction et de démolition en zones urbaines et suburbaines	Négligeable	6693.5
J4.2	Réseaux routiers	Négligeable	11 848.2
J4.1	Sites routiers, ferroviaires et autres constructions désaffectées sur des surfaces dures	Négligeable	437.8
J4.6	Surfaces pavées et espaces récréatifs	Négligeable	203.3
Surface totale			34 812.7

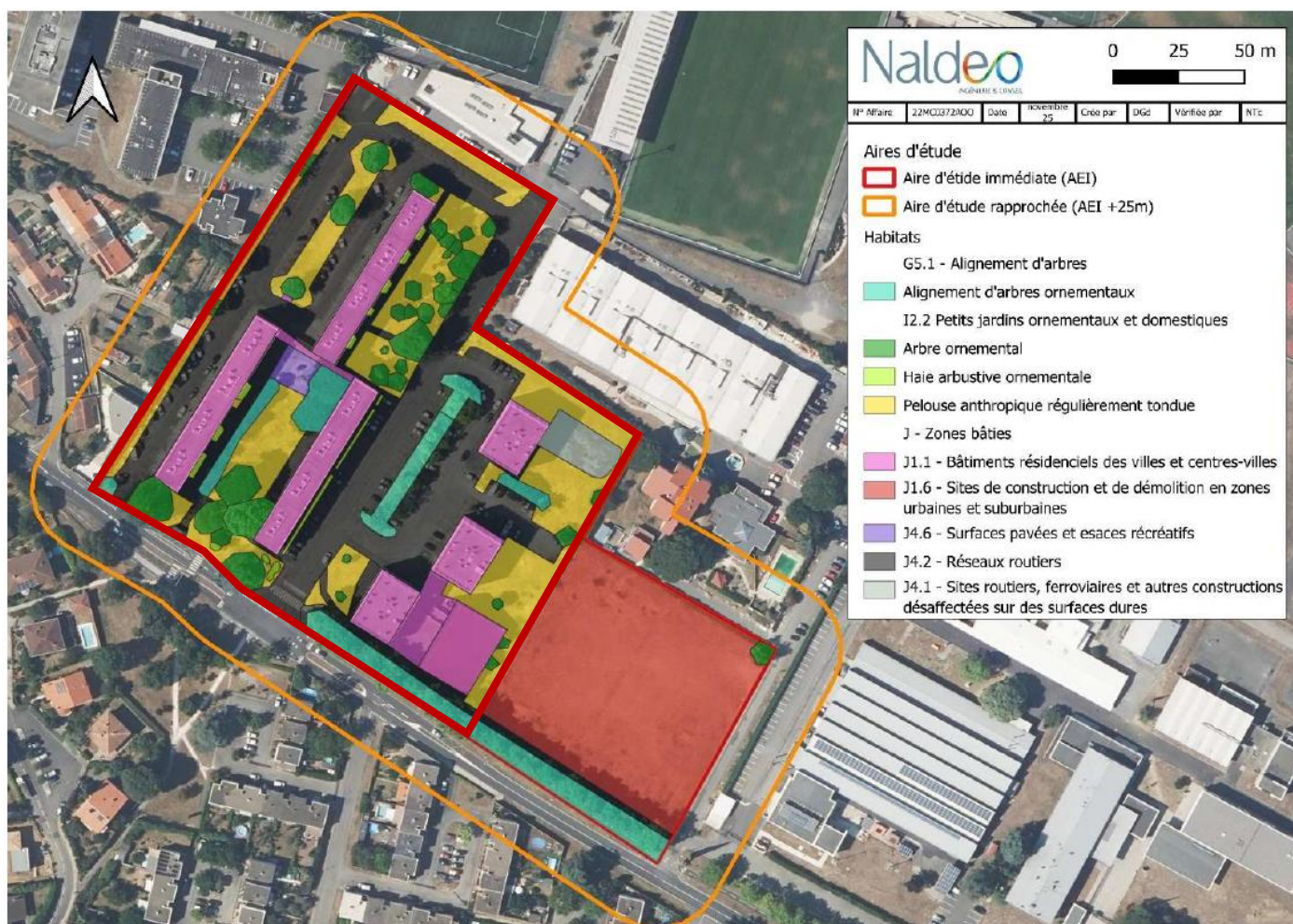


Figure 5 – Localisation des habitats, typologie EUNIS (tiré de : NALDEO, 2025)

Concernant la faune et la flore, les prospections réalisées par NALDEO en juillet 2025 ont relevé :

-l'absence de reptiles, mammifères terrestres, amphibiens, entomofaune

-8 espèces d'avifaune à enjeu faible à modéré : Corneille noire, Etourneau sansonnet, Merle noir, Mésange charbonnière, Pie bavarde, Pigeon biset domestique, Pigeon, ramier, Rougequeue noir, Verdier d'Europe

-l'absence d'espèces de flore patrimoniale et 8 sujets d'espèces exotiques envahissantes 5 Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et 3 Erables negundo (*Acer negundo*)

4 Synthèse des enjeux environnementaux des parcelles du projet

Au regard des résultats précédents, les parcelles du projet présentent des enjeux **majoritairement négligeables** et des **enjeux modérés concernant certains arbres et alignements** pouvant accueillir de l'avifaune.

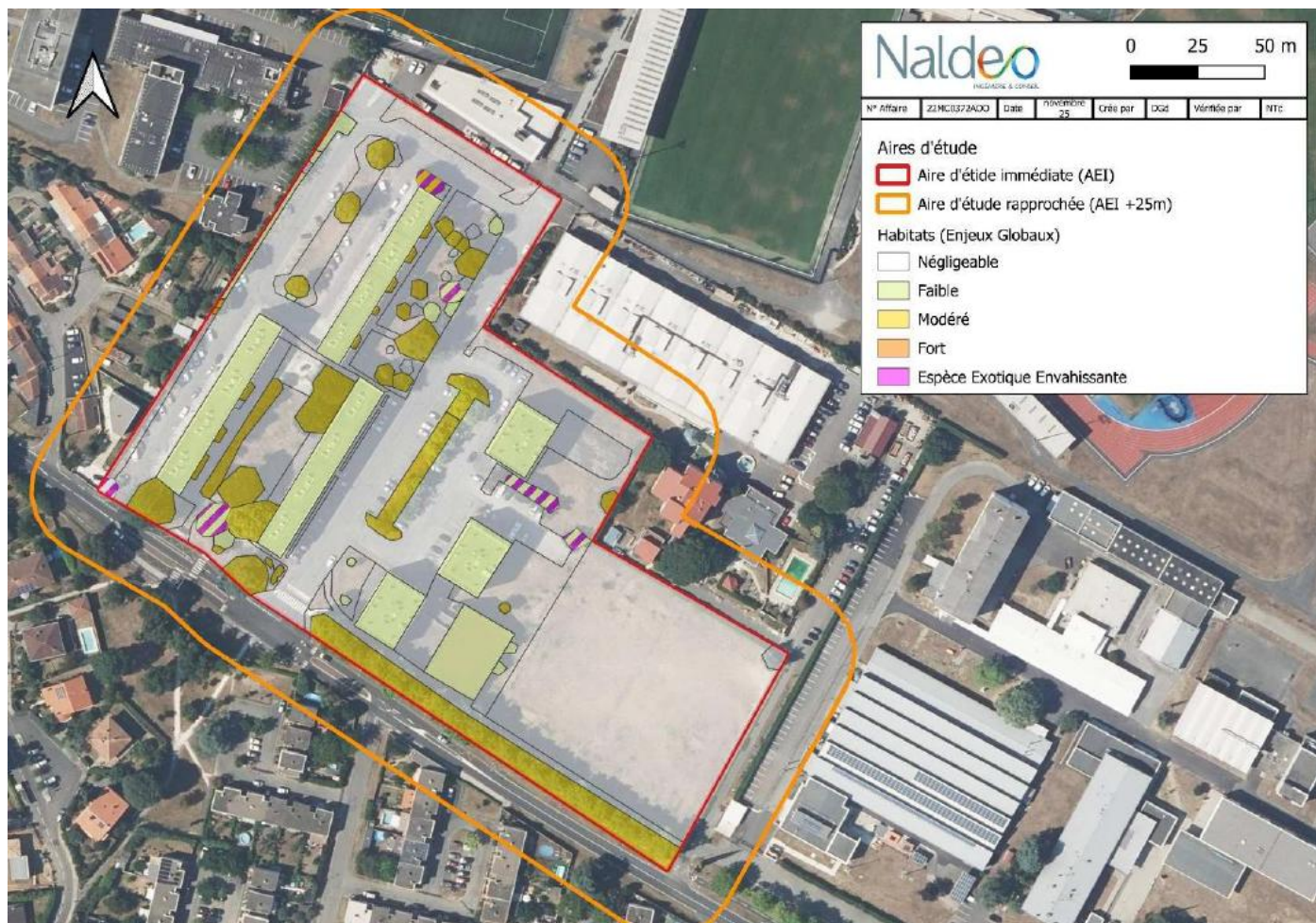


Figure 6 : Cartographie des enjeux globaux du site (Source : NALDEO, 2025)

5 Mesures d'évitement, de réduction et de compensation des incidences

5.1 Liste des mesures

Les mesures d'évitement, de réduction et d'amélioration suivantes sont prévues dans le cadre du projet.

Tableau 2 - Liste des mesures ERC des incidences du projet

Type de mesure	Phase	Compartiments de l'environnement concerné	Mesure envisagée	Détail dans le présent document
Evitement	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Eviter l'accumulation de la chaleur : réduction de l'albedo	Page 11
Evitement	Exploitation	Milieu physique Milieu naturel	Renforcement de la trame noire par remplacement des candélabres existants	Page 14
Evitement	Travaux et Exploitation	Milieu naturel	Préservation des arbres existants	Pages 23-24
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Déplacements par modes doux ou transports en commun favorisés	Pages 15-16
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Création d'espaces verts, de placettes et parvis favorisant le confort et la santé des habitants actuels et futurs	Page 16
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Meilleure acoustique des bâtiments vis-à-vis du bruit	Page 17
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Amélioration du confort d'été	Page 12
Réduction Amélioration	Exploitation	Milieu physique Milieu humain	Augmentation de la densité et de la diversité de logements sociaux	Pages 13-14
Réduction	Exploitation	Milieu physique Milieu naturel	Mise en place d'un système de chauffage collectif	Page 15
Réduction Amélioration	Exploitation	Milieu physique Milieu naturel	Gestion intégrée des eaux pluviales	Pages 18-19
Réduction Amélioration	Exploitation	Milieu naturel Milieu physique	Désimperméabilisation et renaturation	Pages 23-24
Réduction Amélioration	Exploitation	Milieu physique Milieu naturel Milieu humain	Création d'ilots de fraîcheur	Page 12
Réduction Amélioration	Exploitation	Milieu physique Milieu naturel	Mutualisation des stationnements avec les bâtiments : renaturation de ces espaces en espaces de pleine terre	Page 12
Réduction Amélioration	Travaux Exploitation	Milieu naturel	Mesures de valorisation écologique	Pages 23-24

5.2 Détail des mesures proposées

5.2.1 Adaptation au changement climatique

- Bénéfice impact carbone, réduction de l'albédo et économies d'énergie

L'albédo est la capacité d'une surface à réfléchir la lumière solaire. Plus l'albédo est élevé, plus la surface réfléchit la lumière et moins elle absorbe la chaleur.

Conformément aux politiques publiques d'amélioration du confort de vie et éviter l'accumulation de la chaleur, le projet respectera notamment les règles imposées dans le règlement écrit du PLUiH de Toulouse Métropole :

- Revêtements de façades : albédo $> 0,40$ en moyenne
- Revêtement de toiture accessible : albédo $> 0,40$ en moyenne
- Revêtement de toiture plate non accessible : albédo de $0,60$ en moyenne
- Revêtement de toiture en pente : albédo entre $0,40$ et $0,60$ en moyenne

L'application de ces coefficients d'albédo permet de réduire la valeur d'albédo globale du quartier et ainsi d'éviter l'accumulation de la chaleur.



Figure 7 : Exemples de valeur d'albédo des revêtements de façade (source : PLUiH de Toulouse Métropole, 2026)



Figure 8 : Exemple d'ambiance à faible albedo recherché (source : Séquences Architecture & Urbanisme, 2025)

- Réduction et amélioration : Désimperméabilisation et renaturation, îlots de fraîcheur

Pour ce projet, une augmentation de la surface de pleine terre est prévue, favorisant la désimperméabilisation des sols et diminuant l'artificialisation en milieu urbain. Cela permet également un meilleur stockage du carbone et une meilleure qualité de l'air. La conservation des arbres existants favorisera également le stockage du carbone et la création d'îlots de fraîcheur.

Tous les stationnements aériens seront mutualisés avec les bâtiments (sous-sol ou rez-de-chaussée) favorisant la renaturation de ces espaces en espaces de pleine terre.

Ces mesures permettent d'améliorer le confort d'été du quartier par :

-réduction du coefficient d'imperméabilisation globale du site

-Augmentation du taux de végétalisation

-réduction ponctuelle de l'albedo

- Densité

Le projet permet d'augmenter l'offre et le nombre de logements sociaux du quartier Pelvoux, passant de 108 logements à 263 après rénovation. Les locataires des logements existants seront relogés à proximité dans des logements en cours de construction.

Cette densité accrue est notamment possible par la création de bâtiments conçus sur un principe de noyau central de distribution de logements répartis en étoile autour de ce noyau, avec plusieurs étages. Le gabarit et la géométrie des constructions projetés favorisent la double orientation des logements.



Vue axonométrique. Quartier Pelvoux. Etat initial



Vue axonométrique. Quartier Pelvoux. Etat projeté

Figure 9 : Vue axonométrique actuelle et projetée du quartier Pelvoux (source : MOREL Architecte, 2025)

Tableau 3 : Diversité des logements sociaux projetés (source : MOREL Architecte, 2025)

PHASES	Logements détruits	Logements rénovés	Logements			Parkings détruits	Parkings		Parkings vélos
			LLS	BRS	LAL		Souterrains	Aériens	
0. Existant	0	0	146	0	0				
2. Oratoire	72	38	0	0	0				
3. Pelvoux 1	36	0	35	30	0				
3. Pelvoux 2		0	0	0	65				
4. Pelvoux 3	0	0	0	0	95				

Le projet permettra également la mise en place de 60 logements privés.

- Réduction des émissions lumineuses

Le projet de requalification urbaine du quartier prévoit un remplacement des candélabres existants par des éclairages basse consommation (type LED) avec réduction ou extinction la nuit.

Cette disposition permet le renforcement ponctuel de la trame noire, conformément aux dispositions du PLUiH de Toulouse Métropole dans son OAP thématique de qualité environnementale.



Figure 10 : Candélabres actuels du quartier Pevloux



Source : Eurométropole de Metz

Figure 11 : Principes de modification des candélabres pour respect de la trame noire (source : PLUiH de Toulouse Métropole, 2026)

Les prescriptions techniques du SDEHG en matière d'éclairage et de diminution de pollution lumineuse seront également appliquée lors de la requalification du quartier :

- Limiter la proportion de lumière émise par le luminaire au-dessus de l'horizontale à 4 % sur site.
- Intégrer des dispositifs permettant une coupure de l'éclairage public au cœur de la nuit et/ou un abaissement lumineux d'au moins 50% (horloge astronomique, driver électronique 5 plages horaires à variation de puissance).
- Limiter les impacts de la proportion de la lumière bleue dans les spectres de lumière artificielle grâce à une température de couleur des installations d'éclairage de 2 700 K maximum.
- Sauf situation particulière, n'éclairer que la zone pour laquelle une installation a été mise en place et non diffuser de la lumière en particulier vers les bâtiments d'habitation grâce à un flux lumineux inférieur ou égal à 25 lumens/m² (flux lumineux total des sources rapporté à la surface destinée à être éclairée).

Figure 12 : Extrait des prescriptions technique du SDEHG en matière d'éclairage (source : SDEHG)

- Chaufferie bois

Le système de chauffage actuel sera remplacé par une chaufferie bois collective, avec apport ponctuel en gaz, permettant de passer de systèmes individuels à une installation collective. Ce remplacement favorise la certification du futur quartier Pelvoux NF Habitat HQE et Label BDO (Bâtiments Durables Occitanie).

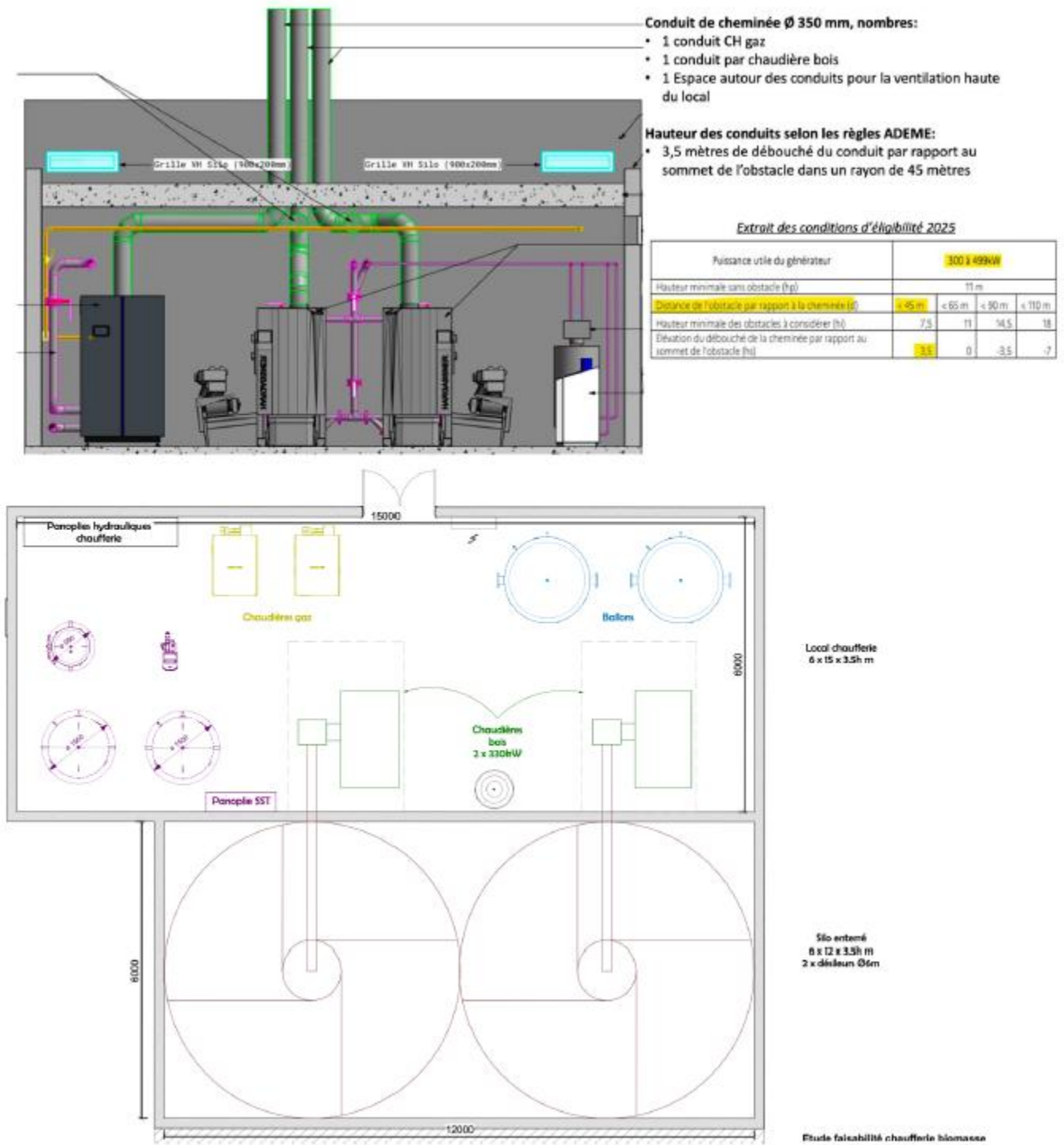


Figure 13 : Extrait de l'étude de faisabilité chaufferie biomasse

5.2.2 Mobilités

- Evitement à l'échelle du quartier

Le projet se situe à proximité de :

- plusieurs arrêts de bus
- une voie express vélo permettant des déplacements en modes doux sécurisés
- une future station de métro de la ligne C



Figure 14 : Plan du projet avec les transports en commun et liaison douce à proximité

Les déplacements par véhicules personnels sont à l'origine d'une part importante des rejets de gaz à effet de serre au niveau national. Il est donc important de tenir compte de ce facteur de pollution dans les différents projets d'aménagement. Pour répondre à cette problématique, le projet a été intégré dans une zone comportant de nombreux modes de déplacements doux ou de transports collectifs à proximité.

- A l'échelle du projet

A l'échelle du projet, des locaux vélos seront mis en place dans chaque bâtiment afin de favoriser les déplacements doux. Des liaisons piétonnes majeures seront également mises en place, contrairement à la situation initiale afin de favoriser les déplacements doux vers les transports en commun.

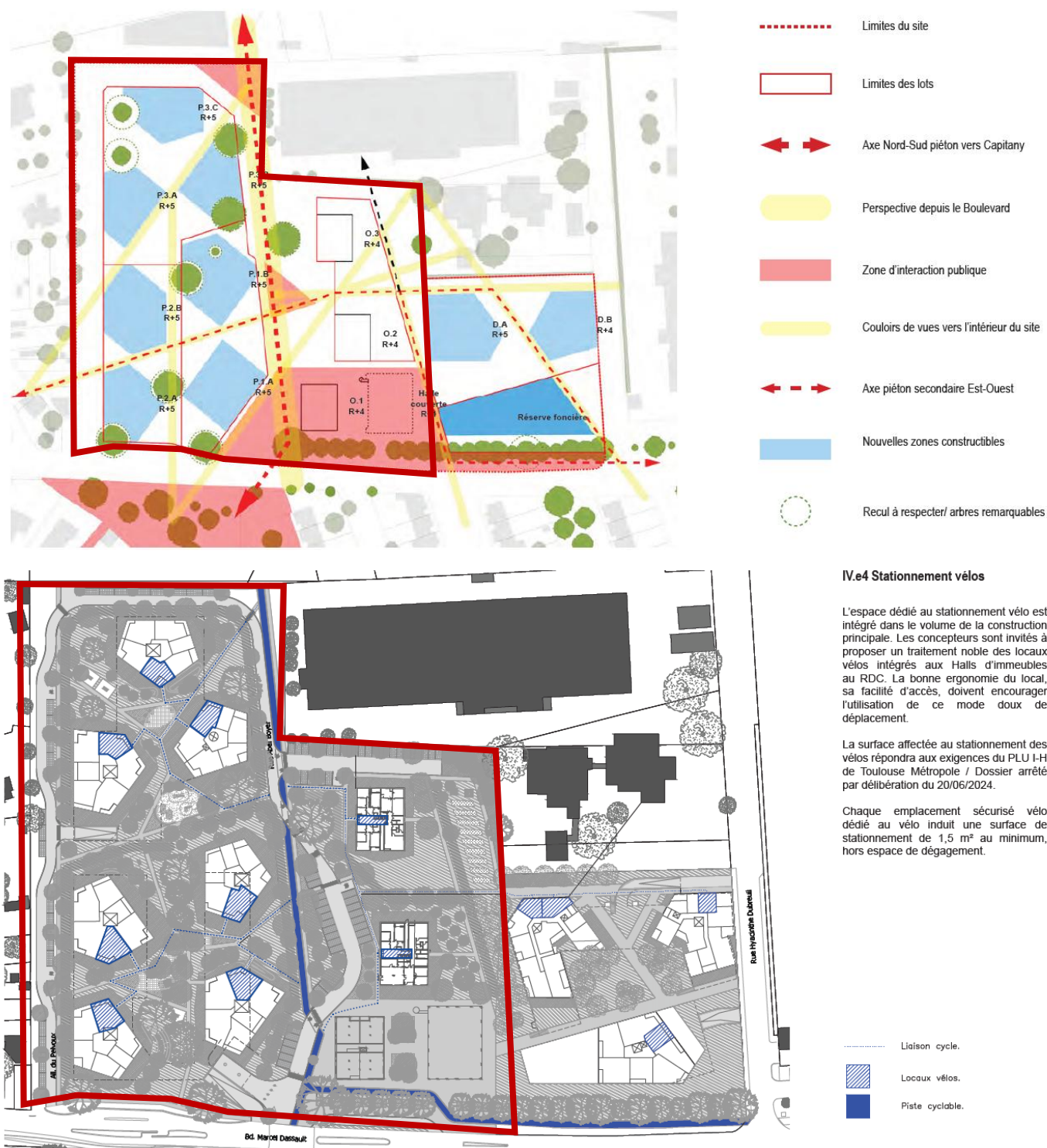


Figure 15 : Principe de promotion des déplacements doux au sein du projet (source : MOREL Architectes, 2025)

5.2.3 Santé et confort

- Renaturation, création de places et parvis

Cette intégration optimale des espaces verts et à proximité d'équipements permet au projet une prise en compte de la santé et du confort des habitants actuels et futurs. En effet, il a été démontré que la nature en ville a des bienfaits sur la santé. Cette proximité immédiate avec les espaces verts va amener spontanément à faire de l'activité physique. De plus, le projet prévoit l'intégration de parcours sportif lors de la requalification du quartier. Cette mesure permet d'améliorer la qualité immédiate de vie des habitants par promotion de la pratique sportive.

LE PARCOURS SPORTIF



Arceau d'informations
OXYGÈNE - AREA



Banc double à abdominaux
OXYGÈNE - AREA



Espalier vertical
OXYGÈNE - AREA



Portique à tractions
OXYGÈNE - AREA



Barres fixes
OXYGÈNE - AREA



Barres parallèles
OXYGÈNE - AREA

Figure 16 : Parcours sportifs prévus au sein du projet (source : MOREL Architecte, 2025)

Les points végétalisés améliorent la qualité de l'air (réduction des pollutions), le confort thermique (réduction des îlots de chaleur) et permettent ainsi aux habitants d'être moins exposés à la pollution et aux effets du changement climatique. La présence d'espace vert, de nature, influe également sur la santé mentale en diminuant le stress et la fatigue mentale, sur la réduction du bruit et est vecteur de lien social (parc à jeux, square arboré etc.). Ces espaces verts et de nature favoriseront également le lien social, en permettant aux habitants actuels et futurs de se retrouver et d'échanger.

Le confort de vivre sera également amélioré par la mise en place de placettes et parvis accessibles à tous.

LES ESPACES DE DETENTE - Assises & ombrages



1
Bancs bois/métal
Banc béton courbe monobloc - LMB



2
Transats & méridiennes bois/métal
Chaise longue simple et double ATLANTIQUE - AREA



3
Table de pique-nique bois/métal
Table ATLANTIQUE - AREA

4
Table de jeu
Gamme ATLANTIQUE - AREA



Pergola métal
Pergola Persol - URBIDERMIS



Support vélo
Table ARCADIE - AREA



Corbeille
TAMARIS 75L - AREA

Figure 17 : Esquisse des espaces de détente projetés (source : MOREL, 2025)

LE POTAGER PARTAGE



AMÉNAGEMENT D'ESPACES OUVERTS ET COLLECTIFS

Globalement aucune clôture ne sera installée sur le projet du quartier afin de développer une ambiance de parc habité et de conserver une transparence visuelle générale.

Néanmoins on retrouvera ponctuellement une clôture légère (type ganivelles de 1,00m de haut) installée autour du potager collectif afin de privilégier l'entrée uniquement aux jardiniers.



Ganivelles châtaignier sur poteaux métal
Jardin partagé - H.1,00m



1 Cabane à outils

2 Table de pique-nique

3 Parcelles de cultures balisées en bordures bois



4 Bac potager FMR (2)

5 Robinet eau (2) bouton poussoir

6 Composteurs

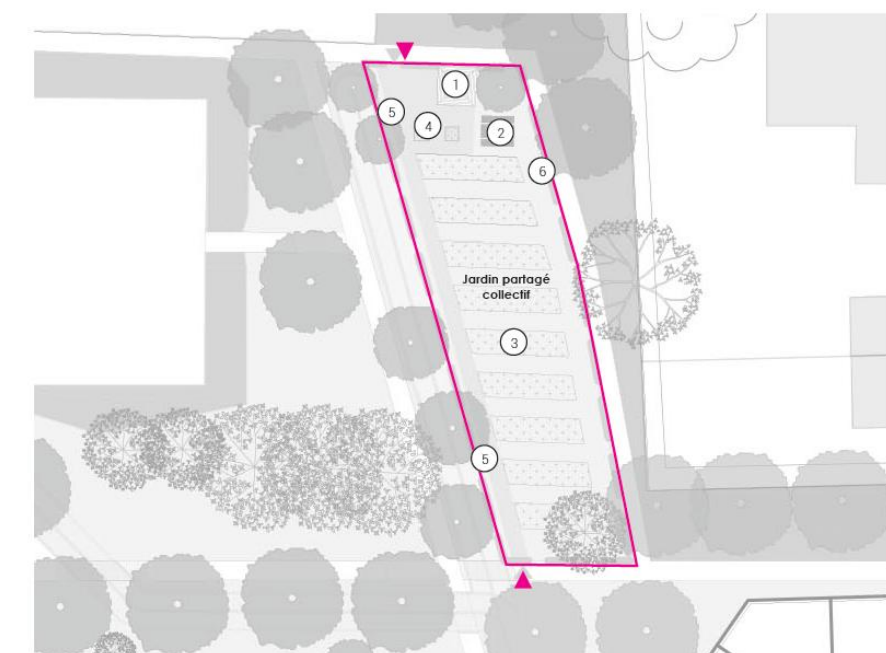


Figure 18 : Esquisse du potager partage projeté (source : MOREL Architecte, 2025)

De même, les liaisons douces seront favorisées afin de permettre une qualité de vie plus agréable et est en cohérence avec le changement climatique, par diminution de l'utilisation de la voiture individuelle pour les courts trajets quotidiens.

- Isolation par rapport au bruit

Selon la carte de bruit de l'aérodrome Toulouse-Blagnac, les parcelles du projet se situent en dehors des zones de bruit mesurées selon l'indice Lden.

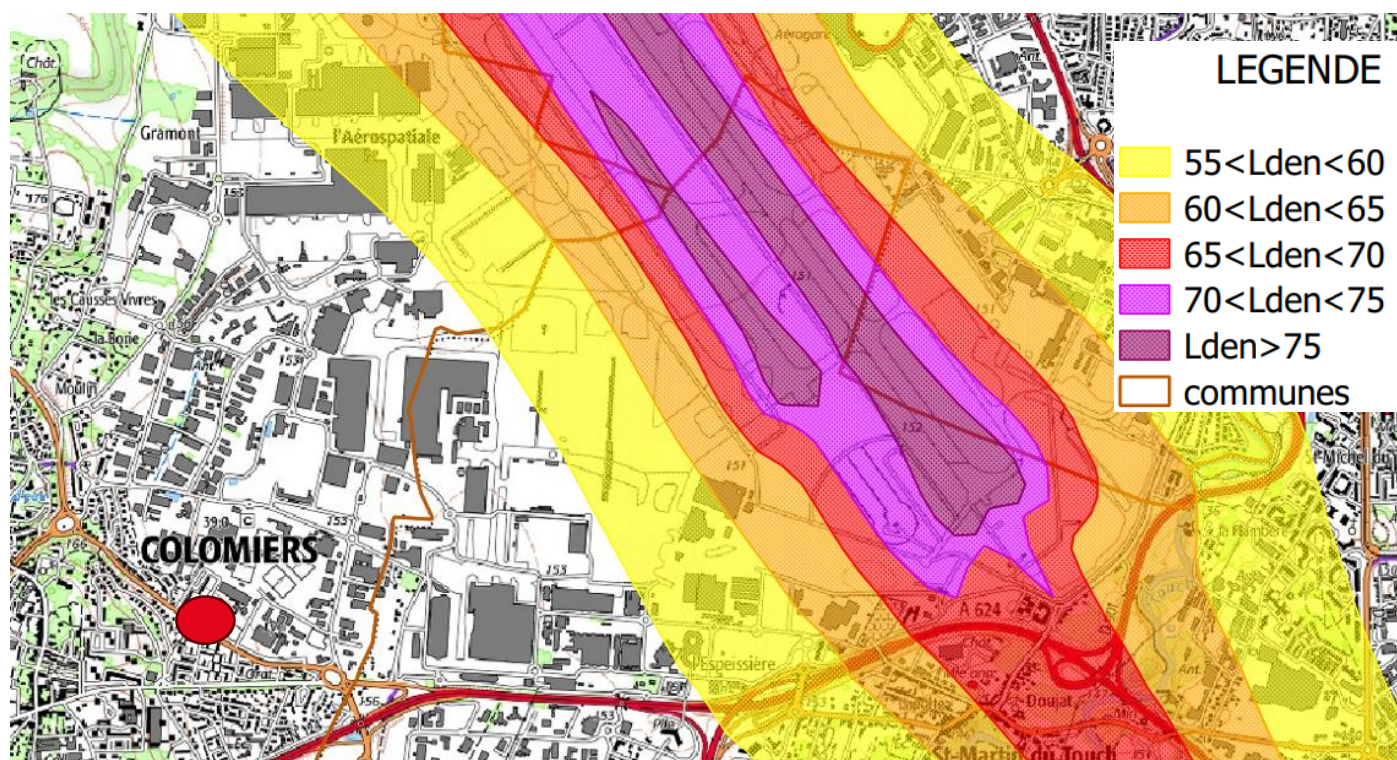


Figure 19 : Situation du projet vis-à-vis des bruits générés par l'aérodrome Toulouse-Blagnac (Source : Ministère en charge des transports, 2023)

Les parcelles du projet se situent en partie dans une zone d'exposition au bruit pour une fourchette comprise entre 55 dB(A) et 65 dB(A) et générée par la RD82, mais en dehors du bruit généré par la RN124 et en dehors des zones de dépassement du bruit de la RD82.



Figure 20 : Situation du projet par rapport à l'exposition au bruit des routes (source : DDT31, s.d.)

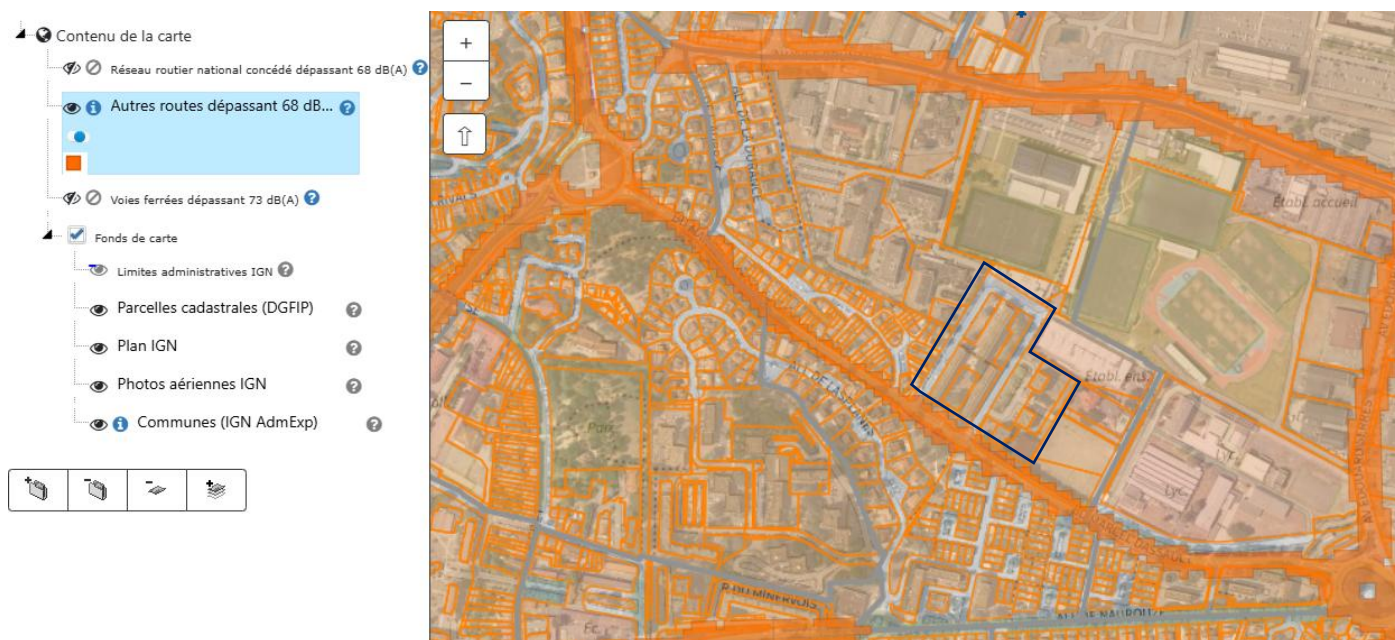


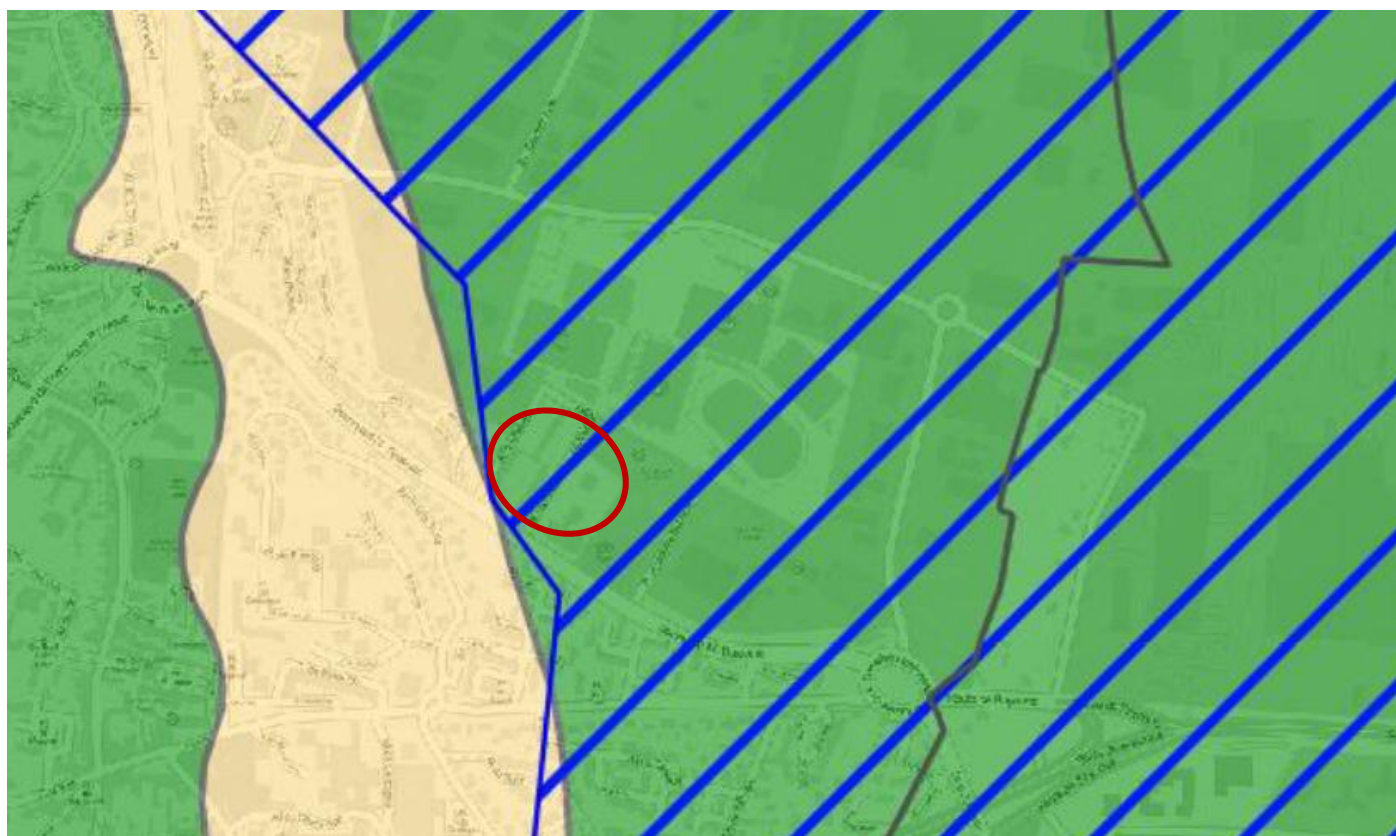
Figure 21 : Situation du projet vis-à-vis des zones de dépassement du bruit (source : DDT31, s.d.)

L'acoustique des nouveaux bâtiments sera améliorée, car l'isolation phonique et thermique sont actuellement très insuffisantes (respect de la réglementation actuelle arrêté du 30 juin 1999 relatif aux caractéristiques acoustiques des bâtiments d'habitation).

5.2.4 Rubrique réseaux

- Amélioration : gestion intégrée des eaux pluviales à la source

Le projet se situe dans un secteur favorable à l'infiltration avec remontée de nappe potentielle selon la carte du potentiel d'infiltration développé par les services Eau de Toulouse Métropole (cf. figure ci-dessous).



Couleur	Légende simplifiée	Détail	Valeur à retenir pour les études préliminaires	Prescriptions
	Zone à attention particulière (nappe à moins de 2 mètres)	Zone Non Saturée < 2 m		Zone où la nappe peut être haute (épaisseur de sol non saturée pouvant être inférieure à 2 m). Dans ces secteurs, l'objectif de préservation d'une zone tampon suffisante entre le fond des ouvrages d'infiltration et le toit de nappe peut être difficile à mettre en œuvre. Dans ce cas, l'éventuelle mise en place de solutions alternatives devra être accompagnée d'une démonstration étayée d'absence d'impact sur la nappe.
	Perméabilité très favorable	10^{-1} à 10^{-3} m/s	10^{-3} m/s	Perméabilité favorable et très favorable : des dispositifs d'infiltration des eaux pluviales doivent être mis en œuvre sous réserve de faisabilité dans les zones à attention particulière.
	Perméabilité favorable	10^{-3} à 10^{-5} m/s	10^{-5} m/s	
	Perméabilité modérée	10^{-5} à 10^{-6} m/s	10^{-6} m/s	Perméabilité modérée : les dispositifs d'infiltration des eaux pluviales sont encouragés sur ces secteurs.
	Peu perméable	$< 10^{-6}$ m/s	10^{-7} m/s	Peu perméable : secteur urbain du centre-ville de Toulouse, fortement remanié au niveau géologique, où la qualité des sols et la perméabilité peut fortement varier.

Figure 22 : Extrait de la cartographie du potentiel d'infiltration des sols

Dans cette optique, le projet prévoit une désimperméabilisation globale du site avec mise en place d'ouvrages de gestion des eaux pluviales alternatifs :

- gestion à la source
- ouvrages aériens et enherbés
- réinfiltration à la source des eaux pluviales

Le projet permet donc une amélioration vis-à-vis de la gestion à la source des eaux pluviales.



Voie partagée accompagnée d'une noue / Passerelle
Rue Jean Giono ZAC Vidailhan, Toulouse (31) -
Mutabilis paysage

Figure 23 : Exemples d'illustration de noues de chaussée envisagées

5.2.5 Biodiversité

- Préservation des arbres existants

Un relevé des arbres existants sur site a été réalisé par la ville de Colomiers, favorisant un diagnostic phytosanitaire des sujets présents :

Evaluation arboricole – service EV Colomiers (version modifiée 25/10/2022) :

	Arbres existants à conserver
	Arbres intéressants, développement régulier et bon état sanitaire
	Arbres communs, développement moyen à faible
	Arbres avec peu d'intérêt et / ou avec un mauvais état sanitaire
	Arbres sans d'intérêt, en mauvais état sanitaire, à abattre

Figure 24 : Extrait de la classification des arbres existants réalisée (source : Toulouse Métropole, 2022)

Il permettra, en phase travaux et exploitation, de préserver au maximum ces arbres, notamment les sujets remarquables et patrimoniaux. Les arbres dont l'état phytosanitaire nécessite un abattage pourront faire l'objet d'un broyage sur place pour obtenir du bois raméal fragmenté (BRF) qui sera réutilisé sur place pour les anciennes et nouvelles plantations (cf. Charte de l'Arbre en ville).

En phase exploitation, de nombreuses plantations permettront de renforcer la trame verte du site :



Figure 25 : Compositions paysagères envisagées pour le site (source : MOREL Architecte, 2025)

- Valorisation écologique du site (amélioration)

Pour le projet de requalification du quartier « Pelvoux », il est conseillé de (cf. rapport de pré-diagnostic écologique réalisé par NALDEO) :

Tableau 4 : Typologie des mesures d'évitement, de réduction et d'amélioration de la biodiversité du site (tiré de : NALDEO, 2025)

Code	Typologie de la mesure	Taxon concerné
Evitement		
E4.1a	Evitement temporel en phase travaux, adaptation de la période de travaux sur l'année	Avifaune migratrice
R2.1f	Réduction technique, phase travaux, dispositif de lutte préventive et curative contre les EEE	Flore et Habitats
R2.1q	Dispositif d'aide à la recolonisation du milieu	Habitat Toute faune
R2.2l	Réduction technique, phase exploitation, installation d'abris ou de gîtes artificiels pour la faune au droit du projet ou à proximité	Avifaune, Chiroptères, Herpétofaune
R2.2o	Réduction technique, phase exploitation, gestion écologique des habitats dans la zone d'emprise du projet (0 phyto, gestion différenciée des espaces verts)	Environnement général
R3.1a	Réduction technique en phase travaux, adaptation de la période de travaux sur l'année	Toute faune
Accompagnement		
A3a	Mesure de rétablissement des fonctionnalités écologiques, aménagement ponctuel (abris ou gîtes artificiels pour la faune)	Citer mesures gîtes, écoduc, régilage terre, reconstitution des haies et prairies semi-naturelles

Un exemple de mobilier favorable à la biodiversité et envisagé dans le cadre du projet est présenté ci-après :

Colomiers - Pelvoux (31)

MOBILIER BIODIVERSITE



Refuge à chauve souris



Nichoïrs à oiseaux
Mésanges, rouge-gorges, sîtelles



Hôtel à insectes



Refuge à lézards

Figure 26 : Mobilier favorable à la biodiversité envisagé (source : MOREL Architecte, 2025)